

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

SOMMAIRE :—Mandement de prise de possession de Monseigneur Arthur Béliveau—Imposition du pallium et intronisation—Service anniversaire de feu Mgr Langevin, O.M.I.—Feu M. James-Jerome Hill.

VOL. XV

15 JUIN 1916

No 12

MANDEMENT

DE PRISE DE POSSESSION DE

MONSEIGNEUR ARTHUR BELIVEAU

Arthur Béliveau, par la grâce de Dieu et la faveur du Siège Apostolique, Archevêque de Saint-Boniface.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Il y aura bientôt un an que le Divin Maître appelait à la récompense le serviteur prudent et fidèle, le pieux et intrépide pontife proposé par Lui, au cours des vingt dernières années, à la garde de l'église-mère de l'Ouest canadien.

Vous vous rappelez encore l'émoi profond créé dans le pays tout entier par la nouvelle fatale: "Mgr Langevin est mort!" Vous n'avez pas oublié les jours de deuil et de triomphe à la fois, où le Canada déposait sur la tombe du grand évêque et de l'ardent patriote l'hommage de sa vénération et de son admiration.

Du tombeau où reposent ses restes vénérés, à côté des fondateurs de cette église, s'échappe comme une constante exhortation à l'amour de Dieu, de l'Eglise, des âmes et de toutes les grandes et nobles causes.

Nous sommes encore trop près d'événements passionnants pour

apprécier à sa juste valeur le noble cœur, la belle intelligence et la foi ardente de ce grand évêque. L'histoire rendra sûrement justice à sa vaillante mémoire. Physionomie très caractéristique, faite de franchise, de bonté, de gaieté, de modestie et de détermination, voire même de hardiesse, intelligence vive et claire, éloquence coulant de source, persuasive, entraînant et populaire, piété profonde, embrasant le Seigneur et toutes ses œuvres dans un enthousiaste amour: tel fut le grand évêque que pleure l'église de Saint-Boniface.

Que l'on ne s'étonne pas de l'immensité de l'œuvre accomplie durant les vingt années de lutttes et de travaux qui l'ont prématurément conduit au tombeau.

D'abord, il fut le promoteur de l'intégrité de la doctrine et de la pureté des mœurs. En ce siècle de paganisme pratique, ce n'est pas toujours chose facile ni agréable, mais il s'était rendu compte qu'on ne peut pas toujours plaire aux hommes et être fidèle à Dieu. Il a dû bien souvent se rappeler la parole de nos Saints Livres: "Si je plaisais aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ." (1)

Il n'ignorait pas que, dans l'œuvre de sanctification, la paroisse est le grand moyen d'action. Aussi quel zèle ne déploya-t-il pas pour établir partout de nouveaux centres de vie religieuse. Il en a créé quatre-vingt-un en vingt ans. On le trouvait parfois téméraire, mais il ne s'en troublait pas trop, ayant pour le seconder un clergé à l'âme apostolique et sachant se contenter de fort peu.

La colonisation du pays par l'élément catholique, lui tenait fortement au cœur. Dès les premiers jours de son épiscopat, il rappela et fit sienne la devise de nos héroïques colonisateurs: "Emparons-nous du sol." Comme il aimait à visiter les postes nouveaux et à bénir les recrues nouvellement arrivées! Pour cela il ne craignait pas d'entreprendre de longs et pénibles voyages, en toute saison.

La conservation de la foi chez les nombreux immigrants que le Gouvernement amenait dans nos plaines de l'Ouest, lui était un sujet de continuel souci. Pour atteindre ce but, il s'est efforcé de prendre le plus court, l'unique moyen: donner à chaque nationalité des pasteurs parlant sa langue.

Ce cœur d'apôtre ne pouvait oublier les premiers habitants du pays, les pauvres sauvages. Fils d'une famille religieuse qui a pour devise: *Evangéliser les pauvres*, il laissa aller son cœur aux déshérités pour qui ses frères en religion se dévouaient et se dévouent encore sans avoir en vue autre chose que le bien des âmes délaissées et la gloire du Divin Maître.

Il avait pour l'enfance un amour admirable. S'il la protégeait avec un soin spécial là où elle est le plus déshéritée, il s'efforçait aus-

(1) Galates I, 10.

si partout de la former pour Dieu, par le moyen de l'école. Il comprenait si bien le rôle admirable que remplissent nos communautés religieuses enseignantes dans la formation intellectuelle et morale de l'enfance qu'il en appela un nombre considérable à travailler dans son diocèse. C'était s'élever à la hauteur des âmes d'élite et comprendre le véritable esprit de la Sainte Eglise.

Ces communautés dévouées l'ont puissamment secondé dans la formation de ces nombreuses œuvres d'éducation et de charité qui font l'étonnement, en même temps que l'admiration de ceux qui visitent ce jeune pays.

Esprit toujours en éveil, il comprenait le rôle important que la presse catholique est appelée à jouer de nos jours. Aussi ne ménageait-il pas sa coopération à l'œuvre de presse établie à Winnipeg. On y imprime cinq journaux en cinq langues différentes, atteignant une trentaine de mille lecteurs. Ces journaux constituent d'admirables instruments de zèle en ce pays où les catholiques ne sont pas toujours groupés en paroisses ni même en missions régulières. Toutefois, si importante que soit l'action de la presse catholique, elle ne sera jamais pour le bien qu'un auxiliaire puissant. C'est le Saint Evangile et sa prédication qui ont changé la face de la terre. Aussi songeait-il depuis longtemps à l'établissement d'un Petit Séminaire pour le recrutement du clergé. Il a eu la consolation, quelques années avant sa mort, de voir s'ériger cette institution près de la cathédrale, construite par lui, avec le concours des fidèles de la ville de Saint-Boniface et la coopération intelligente et dévouée de leur vénérable curé.

Enfin, au milieu des manifestations diverses de cette débordante activité, son grand esprit de foi lui rappelait sans cesse la nécessité de la prière pour l'établissement et la consolidation des œuvres de Dieu. Cette pensée du rôle capital de la prière, il a voulu l'affirmer par l'établissement d'un Carmel à Saint-Boniface, et par la fondation d'une communauté de femmes destinée à la formation de la jeunesse, mais dont la règle fait une large part à l'adoration du Saint Sacrement.

Voilà quelques traits de la figure du grand évêque auquel Nous sommes appelé à succéder. Nous croyons l'entendre Nous confier du haut du ciel la mission qu'exprimait si bien sa devise: *Depositum custodi.* Nous sentons l'énormité du poids qui tombe sur Nos faibles épaules. Nous ne croyons pas être allé au-devant de cette charge redoutable. Nous avons lieu de croire que la divine et toujours paternelle Providence de Dieu l'a voulu ainsi. Dieu aidera Notre faiblesse. "Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort. (1)

Nous avons essayé de mettre en lumière les traits saillants de la

(1) 2 Cor., XII, 10.

carrière épiscopale de celui qu'on a justement appelé le *grand blessé*. C'est pour Nous encourager à suivre son exemple. D'ailleurs, Notre cœur Nous y porte. C'est le chemin du devoir et de l'honneur.

Un cœur d'évêque doit avant tout être épris du désir de répandre autour de lui la connaissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il ne peut donc assister impassible à l'effondrement de l'école catholique dans son pays. C'est le suprême scandale des petits, et la malédiction de Dieu pèse sur la tête de ceux qui les scandalisent. Aux grands comme aux petits, Nous voudrions éviter ce malheur.

L'évêque doit aussi avoir une très haute idée de la justice. Il ne peut assister, sans sentir son cœur broyé, au triomphe de la force sur le droit; car c'est pour sa patrie, l'assurance d'une moisson de mort, fruit naturel d'une semence empestée.

L'Esprit-Saint a promulgué, il y a déjà de longs siècles, cette politique de haute sagesse sociale: "La justice et la paix se sont embrassées. (1)

Celui qui inaugura, en Europe, la politique néfaste de paix armée qui devait naturellement aboutir au cataclisme présent qui fait reculer le monde d'horreur, avait proclamé la contre-partie de la parole divine, en disant que *la force prime le droit*. Mais on a difficilement raison contre Dieu.

Aussi, n'est-ce pas sans un serrement de cœur que Nous commençons Notre carrière épiscopale dans une province qui marche dans cette voie néfaste depuis un quart de siècle. Elle a détruit, dans cette partie du Canada, l'œuvre de paix fondée sur l'idée chrétienne et le respect mutuel voulus par les Pères de la Confédération. Elle s'est éloignée des véritables traditions chrétiennes, je dirai même britanniques; car elle chercherait en vain, en Angleterre, le système du soi-disant progrès scolaire, dont elle a affligé ses administrés en cette partie du pays. L'esprit de l'Eglise qui est l'esprit de paix, mais de paix dans la justice et le droit, sera Notre loi. L'Eglise Nous exhorte à défendre ses droits, et ceux des parents à l'encontre des théories païennes qui veulent que l'enfant soit la chose de l'Etat. (2) Nous les défendrons. La Sainte Eglise, en proclamant le fameux règlement Laurier-Greenway *défectueux, imparfait, insuffisant* Nous fait un devoir ainsi qu'à tous les catholiques de réclamer davantage. Nous réclamerons. (3) La tâche est sûrement ingrate, elle peut même paraître impossible à ceux qui ne comptent que sur les forces humaines. Nous voulons entrer dans la lutte avec la confiance en Dieu et la sage pru-

(1) Ps., LXXXIV, 11.

(2) Encyclique AFFARI VOS.

(3) Encyclique AFFARI VOS. " Nous ne pouvons toutefois dissimuler la vérité: la loi que l'on a faite dans un but de réparation est defectueuse, imparfaite, insuffisante. C'est beaucoup plus que les catholiques demandent, et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander."

dence conseillée par la Sainte Eglise. mais aussi avec l'inébranlable détermination de ne jamais quitter l'arène jusqu'à ce que justice ne soit rendue. Dieu Nous rappellera probablement à Lui avant la fin de la lutte; que Sa sainte volonté soit faite ! Il ne Nous demande pas le succès, mais l'effort, et Il saura bénir en son temps tout effort désintéressé et généreux.

Nous ne repousserons pas les réparations partielles qui nous seront offertes, mais convaincu qu'une question n'est définitivement réglée que quand justice pleine et entière a été rendue, Nous réclamerons persévéramment cette justice, en faisant appel à tous les esprits droits et à toutes les âmes soucieuses d'équité et de liberté. Libre de toutes attaches politiques, Nous placerons ces revendications bien au-dessus des intérêts et des préoccupations de partis, et nous invitons dès maintenant tous les amis de l'ordre et tous les champions du droit, à quelque parti qu'ils appartiennent, à se rallier sur ce terrain commun, et à Nous prêter un dévoué concours.

Ce groupement de nos forces en marge des organisations politiques nous est nécessaire pour reconquérir la jouissance de droits sacrés dans le domaine religieux et dans le domaine national. Nous faisons ici allusion à cette question de langue, obscurcie par tant de préjugés regrettables, et qui sème entre les citoyens d'une même contrée, et jusque chez les membres d'une même église des divisions profondes. Le Canada n'est-il pas un pays bilingue ? Bilingue par les droits innés des deux grandes races qui l'habitent, et qui ont été pratiquement les seules à l'habiter, jusqu'au dernier quart de siècle, bilingue par sa formation historique, bilingue par l'esprit de la constitution qui le régit, bilingue encore par toutes sortes de nécessités sociales ? Nous tenons notre belle langue de la nature même, et les circonstances particulières dans lesquelles nous vivons la constituent la gardienne de notre foi. Ceux à qui cette dernière affirmation n'aurait pas l'heur de plaire voudront bien considérer un instant l'immense disproportion des mariages mixtes chez les groupes de langue anglaise et ceux de langue française: treize pour un pour l'ancien diocèse de Saint-Boniface. La proportion est encore plus effrayante en d'autres endroits du Canada. Si, de plus, ils veulent bien considérer les nombreuses défections, triste conséquence du mariage mixte, ce le chancre de la foi catholique, ils Nous concéderont volontiers la justice de l'affirmation que, dans ce pays au moins, la langue française est la gardienne de la foi. Et Nous n'avons touché là qu'un des aspects de l'angoissant problème.

Nous ne pouvons donc renoncer à la langue française. Si nous avons le droit, le devoir même de la parler, nous avons également le droit incontestable de la faire enseigner dans les écoles soutenues de nos deniers et fréquentées par nos enfants. En cela Nous voulons

Nous efforcer d'être le digne fils du père intrépide qui a illustré le siège de Saint-Boniface. Nous ne Nous sentons pas de taille à revêtir l'armure qu'il a si vaillamment portée et à manier comme lui le glaive de l'éloquence, dont il s'est si glorieusement servi. Nous voulons cependant l'imiter dans l'invincible constance apportée à défendre le droit opprimé et l'honneur national foulé aux pieds. Et Nous croyons en cela servir non seulement les intérêts d'une race, non seulement les intérêts d'une église, mais les intérêts véritables et bien compris de toute la patrie canadienne. L'union des esprits et des volontés, nécessaire au bon fonctionnement d'une société, ne peut s'accomplir que dans le respect mutuel des droits et par la sauvegarde *légale* des légitimes libertés.

Voilà ce qu'ont compris les politiques les plus éminents dont notre histoire s'honore, les Lafontaine et les Baldwin, les Cartier et les Macdonald, les Mowat, les Angers et les Tupper. C'est l'interprétation haute et sage de leur pensée qui ramènera la paix dans notre cher Canada et affermira les bases de notre édifice national. Il est toujours excessivement dangereux d'acculer un peuple à lutter pour son existence nationale.

Des événements que Nous croyions trop prématurés pour être véritablement à craindre sont devenus une réalité que Nous devons accepter loyalement, en fils soumis de la Sainte Eglise. Nous voulons le faire sans arrière-pensée. Nous devons forcément travailler sur un champ d'apostolat plus restreint que celui de Notre prédécesseur. Ce qui Nous semblait une diminution prématurée de forces vitales, peut devenir un accroissement de vie dans les mains de Dieu et de celui qui le représentera dans la partie de l'héritage divisé. Nous le souhaitons vivement, et Nous adressons au Ciel d'ardentes prières pour qu'il en soit ainsi.

Nous laissons dans cette partie de la vigne du Seigneur des frères dont Nous avons su apprécier l'admirable dévouement, non n oir^s que la constante et héroïque abnégation. Nous ne leur disons pas adieu; car ils trouveront toujours dans la maison de celui qui devient le père spirituel de leurs frères d'hier, le plus affectueux accueil et une hospitalité qui, pour être modeste, ne manquera pas de la plus franche cordialité.

A Notre clergé, Nous redisons de grand cœur, les paroles de l'apôtre: " Mes chers et bien-aimés frères, ma joie et ma couronne " (1). Notre plus grand désir est de réaliser à votre égard les paroles de nos Saints Livres: " On t'a établi le chef, sois parmi eux comme l'un d'entre eux " (2).

Nous avons voulu prendre pour devise les mots de l'apôtre saint

(1) Phil., IV, 1.

(2) Eccl., XXXII, 1.

Jean: *In veritate et charitate*, et Nous voulons que ces paroles se réalisent partout mais surtout dans Nos rapports avec Nos prêtres.

La vérité est parfois dure à entendre, encore plus difficile à dire. Il faut y mettre beaucoup de charité et de condescendance. En définitive, c'est elle qui sauve. "Et la vérité vous rendra libres." (1)

Aux nombreuses et très dévouées communautés religieuses d'hommes et de femmes qui font le bien dans ce diocèse, nous adressons un cordial salut. Nous sommes heureux d'affirmer en ce jour que les grands évêques qui les y ont appelées, ne pouvaient lui faire un plus beau don. Ayant vécu dans cette province depuis Notre plus tendre enfance, Nous savons trop bien ce que le diocèse leur doit, pour ne pas leur dire un merci du cœur au moment où Nous prenons possession des fruits dûs en grande partie à leur dévouement et à leur labeur.

A vous, chers fidèles, confiés à Nos soins, comme on confie des enfants à un père, Nous vous donnons l'assurance d'une affection, dont nul ne doute d'ailleurs. Nous avons grandi au milieu de vous et il Nous faut faire appel aux vues de foi pour assumer le rôle de père dans la famille, tant on Nous a habitué aux traitements affectueux qu'on donne aux enfants. Comme il Nous sera doux d'accomplir envers vous le précepte de saint Paul à son disciple Timothée, qui était évêque: "Ne reprends pas avec rudesse un vieillard, mais avertis-le comme un père, les jeunes gens comme des frères, les femmes âgées comme des mères, celles qui sont jeunes comme des sœurs." (2) Ce sera Notre force auprès de vous dans les circonstances difficiles où parfois il Nous faudra vous demander le sacrifice de vues trop mondaines, d'opinions personnelles ou d'attaches politiques, dans l'intérêt de vos âmes et de causes qui vous sont aussi chères qu'à Nous.

Restons unis, et les paroles de nos Saints Livres ne peuvent manquer de se réaliser pour nous. "Ne craignez point, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner un royaume." (3) Vous Nous donnerez le secours de vos prières; plus que personne Nous en avons besoin. D'ailleurs, vous y êtes personnellement intéressés. C'est la voie ordinaire par où passent les grâces de Dieu sans lesquelles Nous ne pouvons rien. "Si le Seigneur ne bâtit pas la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent." (4)

A ces causes et le nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

I — Nous continuons tous les pouvoirs et facultés ordinaires et extraordinaires, donnés par écrit par Notre regretté prédécesseur.

(1) Jean, VIII, 32.

(2) I Tim., V, 1, 2.

(3) Luc, XII, 32.

(4) Ps., CXXVI, 1.

2 — Nous désirons qu'après la messe paroissiale durant laquelle se fera la lecture de ce mandement, l'on chante l'*Ave Maris Stella*, afin d'obtenir de la sainte Vierge qu'elle bénisse Notre épiscopat et le rende fructueux.

3 — Les prêtres voudront bien pendant un mois à partir de la lecture de ces lettres ajouter à l'oraison commandée pour la paix celle du Saint-Esprit, et à l'expiration de ce mois continuer à réciter la première jusqu'à la fin de la guerre.

Sera le présent mandement lu et publié au prône des messes paroissiales de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Saint-Boniface, sous Notre seing et sous le sceau de Notre diocèse, et le contre-seing de notre chancelier, ce septième jour du mois de juin, de l'an mil neuf cent seize.



† ARTHUR,

Archevêque de Saint-Boniface.

Par mandement de Monseigneur,

J.-H. PRUD'HOMME, ptre,

Chancelier.

IMPOSITION DU PALLIUM ET INTRONISATION

Le long veuvage de l'église de Saint-Boniface a pris fin le 7 juin. Il avait duré une année — moins huit jours. Quoique la bulle de nomination soit datée du 9 décembre dernier, l'archevêque élu n'a pas pu prendre possession de son siège avant cette date. La division du diocèse a été la cause de ce délai prolongé.

La cérémonie de l'imposition du pallium et de l'intronisation, selon la volonté du nouveau Pontife, a été célébrée avec une joie contenue, en harmonie avec son état d'âme personnel et avec les circonstances par lesquelles passe la vénérable mère de toutes les églises de l'Ouest canadien. Nous allons faire un compte rendu simple et

fidèle de cette mémorable journée et en marquer le caractère principalement par les graves paroles adressées au nouveau chef du diocèse, tant au nom du clergé que des fidèles, et par les réponses qu'il y fit de son trône dans la cathédrale et d'une manière plus intime au banquet de famille du clergé. Ces paroles ne sont que le développement des grandes idées exposées d'une façon si claire et si apostolique dans le mandement de prise de possession. Ce mandement constitue le programme du règne épiscopal qui commence. Ce programme a été accueilli avec un religieux enthousiasme. Il est le fidèle écho des sentiments qui font battre tous les cœurs et jamais peut-être, à un moment aussi solennel, l'on a été témoin d'une union plus étroite entre le pasteur et les ouailles d'un diocèse. Prêtres et fidèles bénissent le Seigneur de leur avoir donné un Pontife selon son cœur et selon le leur. Chacun redit à sa manière la parole que saint Paul appliquait au divin Pasteur: *Non habemus pontificem, qui non possit compatii infirmitatibus nostris*. Nous avons un pontife, qui comprend nos besoins, nos aspirations, nos souffrances, et qui y compatit avec des entrailles de père. Nous avons un pontife, sous les ordres duquel nous ferons courageusement face à l'orage qui gronde sur nos têtes et menace nos plus légitimes libertés, celles de l'éducation de nos enfants et de l'enseignement de la langue française, le rempart même de notre foi catholique.

Ce ne fut une révélation pour personne. Le nouvel archevêque de Saint-Boniface n'eut pas, comme le jeune évêque de Poitiers, Mgr Pie, arrivant d'un diocèse étranger, à commencer par dire à ses diocésains: *Tu qui es?*, à leur faire la réponse de saint Hilaire: *EPISCOPUS EGO SUM*, et à ajouter comme lui: *Ce mot dit tout*. Il y a trois ans, au jour de sa consécration, son regretté prédécesseur était heureux de lui rendre publiquement le témoignage qu'il était de la race des Hilaire et des Lassèche et qu'il savait qu'il ne trahirait jamais par faiblesse ou par intérêt la cause sainte de la vérité. On ne peut désirer plus belle confirmation de ce témoignage que le programme de celui qui vient de revêtir le manteau du grand chef et de l'intrépide lutteur que fut Mgr Langevin.

* * *

Les bulles donnaient à Mgr l'Archevêque élu la faculté de choisir, à son gré, un évêque en grâce et en communion avec le Siège Apostolique pour lui imposer le pallium, après avoir reçu, au nom du Pape et de l'Église, sa profession de foi catholique et les serments d'usage. Son choix s'était porté sur S. G. Mgr Mathieu, promu au même consistoire que lui à la dignité archiepiscopale.

A neuf heures le clergé défila en procession de l'archevêché à la cathédrale. En arrivant dans le sanctuaire, l'élu et celui qui devait

présider la cérémonie, prirent place sur des prie-Dieu spécialement préparés pour eux.

S. G. Mgr Budka, évêque des Ruthènes, était présent, ainsi que NN. SS. Dugas et Cherrier, protonotaires apostoliques, et environ cent vingt-cinq prêtres, tant du clergé régulier que séculier, des deux diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg. Les communautés religieuses de femmes étaient largement représentées et la vaste nef de la cathédrale regorgeait de fidèles. Plusieurs parents de l'élu — parmi lesquels deux frères et quatre sœurs, dont deux Sœurs Grises — occupaient des sièges d'honneur au bas de la balustrade.

Après quelques instants d'adoration, Mgr l'Archevêque de Régina revêtit les ornements pontificaux et commença la célébration du Saint-Sacrifice, ayant comme prêtre assistant M. l'abbé N. Deslandes, directeur du Petit Séminaire, et comme diacre et sous-diacre le R. P. J. Magnan, O. M. I., supérieur du Juniorat, et M. l'abbé L. Brodeur, l'un des professeurs du Petit Séminaire. M. l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier, remplissait les fonctions de maître des cérémonies, aidé de M. l'abbé S. Caron, ecclésiastique.

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface était assisté du R. P. J. Blain, S. J., du collège de Saint-Boniface, et de M. l'abbé N. Jutras, curé de Letellier.

L'orgue était tenu par M. Paul Salé. Les élèves de l'école Provencher, sous la direction du Rév. Frère Joseph, rendirent une belle et pieuse messe en chant grégorien.

Après l'évangile, M. l'abbé J.-V. Joubert, procureur de l'archevêché, monta en chaire et prononça un éloquent sermon, dont *La Liberté* a publié le texte. A notre regret, vu le cadre restreint de notre revue, nous sommes forcé de n'en reproduire que des extraits.

Le prédicateur prit pour texte ces paroles de Notre-Seigneur à saint Pierre: *Pasce agnos meos, pasce oves meas*. Après avoir établi que l'autorité pastorale a sa source dans la charité du Christ et dans la communion avec son Vicaire ici-bas, le pasteur suprême et universel, il fit de cette doctrine l'application suivante:

“ Cette autorité pastorale, la plus sainte et la plus auguste qui soit au monde, nous sommes assemblés en ce moment pour l'honorer dans la personne du pontife que le Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ vient de nous donner.

“ Aujourd'hui, l'Église de Saint-Boniface, toujours si chère à nos cœurs de fils reconnaissants, sort de son long deuil et salue avec allégresse le digne successeur des trois illustres évêques qui l'ont gouvernée tour à tour pendant tout près d'un siècle. Et si ce n'est pas sans un serrement de cœur tout maternel qu'elle dit adieu aux enfants bien-aimés qui sont donnés à une autre mère, cependant, comptant sur la protection de Celui qui la fortifie, confiante en la parole de

Notre Saint-Père le Pape à son nouveau chef — *Duc in altum* —, se reposant pleinement sur la dextérité du pilote qui la dirigera désormais, elle s'apprête à voguer avec assurance vers ses nouvelles et toujours glorieuses destinées, nous n'en doutons pas. Non seulement elle vit, mais elle pourra continuer à prodiguer la vie autour d'elle: elle ne désire rien de plus et n'a jamais eu d'autre ambition.

“Aussi, tout à l'heure, fera t-elle monter vers le ciel l'hymne de la reconnaissance, le joyeux *Te Deum*, que nous chanterons tous ensemble pour remercier le Seigneur, non seulement de nous avoir donné un pasteur selon son cœur, mais encore pour reconnaître le bienfait ineffable de l'autorité dans l'Eglise de Dieu, soit que nous la vénérions dans le Souverain Pontife, soit que nous l'honorions dans le chef du diocèse.”

Le prédicateur montra ensuite comment l'autorité est l'âme et la vie de toute société et comment Notre-Seigneur a établi son Eglise sur ce fondement divin, sur le roc de Pierre, dont le Pape, le successeur, est la pierre angulaire, le chef de tous les évêques, le centre de l'unité et le gardien fidèle du dogme et de la morale. Il salua, en passant, l'auguste figure de Benoît XV qui, continuant le rôle traditionnel de la papauté, fait de si persistants efforts pour sauver une fois de plus la civilisation et l'humanité de l'affreux conflit où agonisent les nations soi-disant les plus civilisées du Vieux Monde.

Puis, en un autre tableau magnifique, il rappela le rôle exercé par l'épiscopat à travers les âges chrétiens, et, venant à notre pays, il exalta en ces termes l'œuvre de l'épiscopat canadien:

“Mais sans sortir du Canada combien d'états de services inappréciables rendus par nos évêques, non seulement à leurs ouailles, mais encore au pays tout entier, ne pourrions-nous pas citer? N'est-ce pas ces évêques et leur admirable clergé qui ont fait la belle et catholique province de Québec, la perle et l'honneur, (honne soit qui mal y pense) de la Confédération canadienne? Qui ne se rappelle les noms de nos héroïques évêques missionnaires de l'Ouest canadien? Qui ne conserve, enfin, gravés au plus profond de son cœur, les noms des trois pontifes qui ont à jamais illustré cette église de Saint-Boniface, mère de toutes les églises de l'Ouest, les noms bénis des Provencher, des Taché et des Langevin, de ces hommes si grands par l'esprit et par le cœur dont s'honore le Canada tout entier, et qui furent nos pères et nos maîtres dans la foi et dans l'honneur!

“Monseigneur, c'est en votre personne qu'il nous est donné aujourd'hui de rendre hommage à cette divine chose qui est l'autorité pastorale. En vous, comme en Notre Très Saint-Père le Pape, auquel vous unira si intimement le “pallium” qui va vous être imposé, elle nous apparaîtra toujours comme un phare placé en haut lieu pour illuminer notre route à travers les écueils et les ténèbres de cette vie.

“ Daigne le Pasteur des pasteurs vous conserver longtemps à notre amour filial, et puissiez-vous, vous-même, toujours trouver en nous des diocésains et des fils tout dévoués, heureux de coopérer avec vous à promouvoir les intérêts de notre sainte Mère l'Eglise.”

A l'issue de la messe, Mgr l'Archevêque de Régina échangea au faldistoire, où il avait officié, la chasuble pour la chape et Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface revêtit les ornements pontificaux, à l'exception de la mitre et des gants. Mgr Dugas monta alors en chaire et donna lecture en latin et en français de la bulle de nomination de l'évêque titulaire de Domitianopolis au siège archiépiscopal de Saint-Boniface et d'une autre bulle adressée au clergé et aux fidèles du diocèse.

Le nouvel archevêque s'avança ensuite vers l'autel où il s'agenouilla devant l'officiant dans les mains duquel il fit sa profession de foi et les serments prescrits, au coin de l'épître. Après quoi celui-ci lui remit le pallium, qui avait été déposé au milieu de l'autel, en prononçant les paroles suivantes :

En l'honneur du Dieu tout-puissant, de la bienheureuse Vierge Marie, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, de Notre Saint-Père le Pape Benoît XV, de l'Eglise Romaine et de l'Eglise de Saint-Boniface, qui vous est confiée, nous vous remettons un pallium, pris au corps de saint Pierre, comme signe de la plénitude et de la dignité pontificale, en sus des droits archiépiscopaux, afin que vous vous en serviez les jours qui sont marqués dans les privilèges à vous concédés par le Saint-Siège. Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi-soit-il.

Ce rit achevé, l'officiant se retira au coin de l'autel du côté de l'évangile, l'archevêque se leva, monta à l'autel et bénit solennellement le peuple, ayant devant lui pour la première fois la croix archiépiscopale.

Après cette bénédiction eut lieu l'intronisation. Mgr l'Archevêque de Régina prit par la main le nouvel archevêque et le conduisit au trône du regretté Mgr Langevin. Tous les prêtres du diocèse de Saint-Boniface présents vinrent lui rendre hommage en s'agenouillant devant lui et en baisant son anneau. On remarquait parmi eux les deux vicaires généraux de Mgr Langevin, Mgr F.-A. Dugas, P. A., et le R. P. J. Allard, O. M. I., ainsi que le R. P. Dandurand, O. M. I., âgé de 97 ans et qui comptera 75 ans de sacerdoce le 12 septembre prochain.

Après cet hommage, qui revêt toujours un caractère solennel et qui cette fois marquait le premier acte public de la division de l'ancien diocèse par l'abstention des prêtres appartenant au territoire du nouveau diocèse de Winnipeg, M. J.-A. Beaupré, président de la

Société Saint-Jean-Baptiste de la ville, présenta à Monseigneur, au nom des fidèles du diocèse, l'adresse qu'on va lire :

MONSEIGNEUR,

Vos diocésains saluent avec joie votre intronisation au trône archiepiscopal, et ils offrent des actions de grâces au Souverain Pontife, qui a chargé un prélat distingué de venir au milieu de votre peuple vous remettre le "Pallium," insigne de votre fonction sainte. Et la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, qui vous parle en ce moment, ne parle pas pour elle seule: elle exprime le sentiment affectueux qui anime le cœur de tout catholique, depuis les abords de votre grandiose cathédrale jusqu'à la plus humble demeure du plus modeste village confié à votre juridiction. Votre Grandeur sent que nous ne disons pas là une parole de vain compliment; dans les circonstances graves où nous sommes, tous les mots comptent, et ils en auront auprès de Votre Grandeur une valeur plus grande. Depuis les quatre semaines qu'Elle est arrivée, Votre Grandeur a pu se rendre compte que nous l'avons constamment suivie par la pensée jusque dans la Ville Eternelle. Monseigneur l'Administrateur, qui fut pour nous un père sage et dévoué pendant votre absence, et tout votre clergé, nous rendront le témoignage que nos cœurs et nos âmes ont été avec vous pendant que se décidait, là-bas, au chef-lieu de la catholicité, l'avenir même de l'Eglise de Saint-Boniface, et, dans une large mesure aussi, l'avenir de la race canadienne-française dans cette province. Votre Grandeur s'est imposée les sacrifices que comportait une situation redoutable, et, par son voyage, Elle a sauvé les saintes causes et les nobles idéals pour lesquels d'héroïques évêques, de saints missionnaires et tout un peuple de pionniers ont ici vécu, travaillé et souffert. Pour tout cela, Monseigneur, soyez béni et remercié par toutes vos ouailles.

Des événements d'un caractère angoissant se sont produits au milieu de nous depuis quelques mois. Votre Grandeur a pris connaissance de la situation injuste et humiliante que nous ont faite des lois arbitraires.

Sitôt revenu dans votre diocèse, vous nous avez réconfortés par votre parole sereine et vigoureuse, et vous nous avez dit de ne désespérer de rien, mais plutôt de faire face avec énergie aux conditions menaçantes dans lesquelles nous devons, pour le moment au moins, travailler à l'œuvre de Dieu et à notre légitime expansion nationale dans la partie occidentale du Canada. Nous avons écouté vos claires voyantes allocutions avec reconnaissance et docilité. Nous voulons, Monseigneur, nous, les laïques, faire notre devoir, tout notre devoir. Nous nous y préparons avec la détermination de ne rien faire contre les conseils de la prudence, mais, avec celle, plus grande encore, de ne rien sacrifier des dictées de la conscience et de l'honneur.

En face des responsabilités qui pèsent sur nous, non seulement comme les fils d'une foi religieuse battue en brèche, mais comme les représentants d'une langue illégitimement ostracisée, nous sollicitons les conseils et les directions de notre archevêque; car, si vous êtes notre chef religieux, Monseigneur, nous vous regardons aussi comme un chef national. Vous êtes évêque, mais aussi canadien-français, et certes personne ne l'est plus que vous. Nous vous tendons les bras, et nous vous invitons à vous mettre à notre tête, dans le double combat de la religion et de la langue. Si on nous fait observer dans le camp de nos ennemis qu'il ne sied pas que nos évêques s'occupent de politique, nous répondrons que nos évêques ont le droit d'empêcher la politique d'entrer indûment sur le terrain sacré de la religion et que, comme citoyens, ils ont aussi l'indéniable prérogative de réclamer tous les droits intangibles de leur langue.

Tels sont nos sentiments, Monseigneur, sur les questions d'ordre politico-religieux qui ont surgi dans notre province depuis février dernier.

Votre Grandeur monte sur le trône archiépiscopal avec, nous le savons, le désir de travailler ardemment aux œuvres du diocèse, aux œuvres de l'Église et aux œuvres de la patrie canadienne. Le chef très aimé de l'Église, notre père Benoît XV, vous a confié la succession des Provencher, des Taché et des Langevin, à une époque hérissée de problèmes ardu. Nous connaissons votre énergie, nous connaissons vos lumières et votre grand cœur. Nous avons confiance en vous et nous vous aimons. Tous ensemble, Monseigneur, nous entendons redoubler d'efforts afin que, sous votre houlette, l'Église de Saint-Boniface puisse concourir d'une manière efficace à la gloire de Dieu et du catholicisme en ce pays, à la préservation de la langue française, à la diffusion de toutes les idées et à l'éclosion de tous les progrès qui peuvent ajouter à la grandeur et à la prospérité de la patrie canadienne.

Comme gage de ces sentiments, nous prions avec amour Votre Grandeur de nous accorder sa paternelle bénédiction.

* * *

Monseigneur fit de son trône la réponse suivante, qu'il avait écrite, expliqua-t-il, à cause de la gravité des choses qu'elle contient.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Monseigneur Langevin, de regrettée mémoire, disait un jour d'une adresse qu'on lui avait présentée en une occasion solennelle: "Je ferais volontiers un mille à genoux, pour recevoir une adresse comme celle-là." Je me sens enclin à redire les mêmes paroles au sujet de celle que vous venez de me lire au nom de la Société Saint-

Jean-Baptiste, dont vous êtes le distingué président, en même temps qu'au nom des fidèles de ce diocèse.

Certains événements font vieillir vite. Je sens en ce moment que la famille, éprouvée par la perte d'un père illustre et puissant, se presse autour d'un des aînés de cette famille, comptant sur son affection et sa protection. Mon affection vous est toute acquise, et je ne crois pas avoir à insister pour en convaincre tous les cœurs. Je suis un des frères aînés dans la famille, et il faut être fort mal né pour marchander son affection à ceux qui nous tiennent au cœur par des liens si forts et si doux. Mais votre adresse, si concise et cependant si hautement évocatrice de nobles sentiments, va droit au cœur de la situation présente et elle ne peut manquer de faire appel au cœur et à toutes les énergies de celui que le Saint-Siège a placé au milieu de vous pour veiller aux intérêts de tous, sans doute, mais qui n'en reste pas moins ce que la nature l'a fait, canadien-français de cœur, d'aspirations et d'énergiques résolutions.

Quelqu'un trouvera-t-il à redire aux paroles du grand apôtre ? Il aimait toutes les nations que Dieu lui avait données comme champ d'apostolat, mais il aimait passionnément les siens, jusqu'à souhaiter d'être anathème pour leur procurer le salut. Un fils aime sa mère, la patrie est quelque chose de la famille, puisque c'est la réunion des familles. Celui donc qui manque de patriotisme est un cœur mal fait, et un tel cœur ne peut pas se trouver dans une poitrine d'évêque.

Or, pour nous, la patrie c'est le Canada français, le Canada sans doute, mais je le répète à dessein, le Canada français, en particulier.

C'est à la disparition de cette patrie canadienne que visent les derniers événements auxquels votre adresse fait allusion, et vous avez mille fois raison de dire qu'ils créent une situation injuste et humiliante. *Injuste*, car au lieu d'exécuter les dictées du Conseil Privé, les représentants du roi, tout en clamant leur loyauté à tous les vents, aggravent une situation déjà injuste. Injuste en ce qui regarde l'école catholique, car c'est bien l'école catholique qui doit être rétablie, si le deuxième jugement du Conseil Privé n'est pas un vain mot. Que les autres aient leurs écoles protestantes, nous n'y avons pas d'objection, mais nous tenons à l'école catholique et c'est bien elle qui doit être rétablie, au sens du jugement en question. Injuste aux yeux de la conscience catholique. "C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander," disait Léon XIII dans son Encyclique *Affari vos*.

Et ces lois ne nous laissent pas même ce que le Pape déclarait cependant insuffisant.

Injuste, car ces prétendues lois, sont à l'encontre de l'acte impérial donné à cette province, lors de son entrée dans la Confédération canadienne. Le français que veulent proscrire ces prétendues lois, est

garanti au Manitoba comme langue officielle et il a été reconnu comme tel pendant de longues années. La conséquence nécessaire et logique, c'est que nous avons un droit strict à ce qu'il soit enseigné dans les écoles que nous soutenons de nos deniers. Ces lois sont donc manifestement injustes, et une loi injuste n'est pas une loi, car il y aurait contradiction dans les termes.

De plus, Monsieur le Président, vous dites parfaitement qu'elle nous crée une position *humiliante*.

Ces prétendues lois, en nous enlevant tout *status* légal, mettent les gens de langue française de ce pays dans la position d'un condamné auquel on a passé au cou le nœud coulant. Ceux qui se sont constitués les exécuteurs des hautes œuvres d'une secte féroce, peuvent retarder le moment où il leur plaira ou mieux où ils jugeront plus prudent de tirer sur le nœud fatal, mais entre temps, nous occupons la position humiliante du condamné à mort.

Se rendent-ils compte du frémissement d'indignation qui a fait tressaillir chacune des fibres des hommes de cœur qu'ils insultent ? Ils sont les premiers occupants de ce pays, ces hommes. Leurs légitimes libertés sont protégées par de solennels traités, et cependant ils sont mis au rang des proscrits.

La loi ne nous fait pas un devoir de tout accepter sans rien dire. Avec saint Paul se redressant devant ceux qui vont le dégrader en le flagellant et leur criant son titre de citoyen romain, nous disons : Nous sommes des citoyens britanniques, et nous ne voulons pas consentir à être plus mal traités ici que ne le sont les Indous aux Indes, et les Hollandais au Sud Africain.

Malgré l'indignation dont nos cœurs sont pleins, nous avons su rester calmes. Nous resterons calmes aussi longtemps que ceux qui tiennent à nous dégrader n'auront pas jugé le moment venu de procéder à l'étranglement. Mais ce jour venu, je sais, Monsieur le Président, que ceux qui croient avoir la besogne facile trouveront à qui parler. L'Association d'Education est debout et elle gagne des forces chaque jour. Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste se rappelleront l'objet de leur fondation et je crois inutile d'ajouter que votre archevêque ne faillira pas à son devoir.

Quelle que soit la longueur de la lutte, nous y sommes pour y rester jusqu'au moment de la victoire ou de la mort ! C'est là notre devoir, c'est de plus le chemin de l'honneur. Le jour où il nous serait impossible de remplir ce devoir, nous descendrons de ce trône dont nous prenons possession en ce jour, car nous ne serions plus digne de l'occuper.

Nous ne ferons jamais de politique au sens étroit du mot ; mais nous ne sommes pas de ceux qu'on peut facilement épouvanter en leur criant qu'ils font de la politique.

Nous sommes homme de paix, mais nous ne connaissons la paix

que dans la justice et l'honneur à la parole donnée. Ceux qui voudront nous offrir cette paix, qu'ils nous l'offrent par lambeaux, l'un après l'autre, ou toute entière d'un coup, ce qui serait plus selon l'honneur, trouveront en nous un homme toujours disposé à la paix, de quelque parti qu'elle vienne et quels que soient les hommes qui l'offrent; mais en dehors de là nous ne connaissons pas de paix, et nous ne voulons pas en connaître. Ce serait le sommeil du déshonneur, signe avant-coureur d'une mort ignominieuse.

C'est une grande succession que nous recueillons, celle des Provencher, des Taché, des Langevin. Nous la recueillons au moment où elle semble courir des dangers imminents, et nous en sommes effrayé. Nous nous sentons bien petit pour accepter un tel fardeau, mais nous avons confiance dans la grâce de Dieu, et dans le dévouement dont vous m'apportez l'assurance au nom de tous. Vous serez notre force, car sans vous que pourrions-nous faire ?

Nous espérons encore, sinon dans la sagesse, au moins dans la prudence de ceux qui ayant les responsabilités du gouvernement en ce temps troublé, ne voudront pas augmenter les difficultés de l'heure présente.

D'aucuns croiront peut-être que cette espérance est peu fondée. Nous le concédons, mais nous voulons espérer jusqu'au bout. Nous n'avons pas provoqué, nous y sommes peu incliné par tempérament, nous ne provoquerons pas, mais si on nous accule à la résistance, nous l'accepterons ensemble avec l'invincible détermination de défendre le terrain pied à pied. Et en cela, nous servirons non seulement les intérêts d'une race, et d'une église, mais les intérêts véritables et bien compris de toute la patrie canadienne.

Comme gage de mes sentiments, il m'est très doux d'implorer sur vous tous la bénédiction du Très Haut, priant Celui que je représente misérablement, de vous donner force et courage jusqu'au jour de la victoire finale, car nous l'aurons, si nous sommes fidèles à Dieu, fidèles observateurs de ses lois et dignes du sang qui coule dans nos veines.

* * *

À la suite de cette réponse, Monseigneur se rendit au pied de l'autel et entonna le *Te Deum*, qui fut chanté avec une profonde émotion. C'était l'hymne de la reconnaissance de tous, montant vers le ciel.

Le clergé se remit en procession et revint à l'archevêché, où eurent lieu de fraternelles agapes présidées par le nouveau père de la famille, ayant à sa droite S. G. Mgr Mathieu et à sa gauche S. G. Mgr Budka.

Vers la fin du dîner, Mgr F.-A. Dugas, P. A., ancien et nouveau

vicairé général, présenta au nouvel Archevêque de Saint-Boniface les hommages et les vœux du clergé du diocèse contenus dans une adresse, dont voici le texte :

ADRESSE DU CLERGÉ DU DIOCÈSE.

MONSIEUR,

Votre clergé vous entoure en ce moment et veut lui aussi vous ouvrir son cœur. Nous pouvons dire avec autant d'exactitude que de plaisir: *Bonus Pastor cognoscit oves et oves cognoscunt eum*. Vous êtes venu sur ce sol du Manitoba il y a bien des années; vous y avez grandi et étudié, vous y avez vécu et travaillé, et aujourd'hui vous présidez à ses destinées religieuses.

Une grande épreuve vous attendait au début de votre règne épiscopal. Le diocèse de Saint-Boniface, diminué de moitié il y a quatre ans par l'érection de celui de Régina, semblait un patrimoine déjà restreint et pour le moment du moins intangible. Il avait cédé au nouveau diocèse 51,177 fidèles, 116 prêtres, 5 communautés d'hommes, 6 communautés de femmes, etc, et un territoire aussi vaste que celui qu'il conservait. Tous ces catholiques, soit dit en passant, ont heureusement trouvé en Mgr Mathieu un véritable père, un guide éclairé et judicieux, et Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a eu en lui dès lors et toujours un ami sincère et dévoué.

Le diocèse, tel qu'il était après la mort de Mgr Langevin, pouvait être développé. Il y avait des terres propres à la colonisation et de nouvelles paroisses pouvaient s'y former et grandir. Depuis plusieurs années, vous aviez, de concert avec votre vénéré prédécesseur, travaillé à amener des colons dans les endroits favorables à la colonisation. L'appel était fait et le travail produisait des fruits. Dans quelques années ce diocèse de Saint-Boniface aurait été un diocèse convenable. Mais une triste surprise nous fut ménagée à tous. Inopinément et à leur insu les fidèles et le clergé si unis se sont vus divisés et la vieille et vaillante église de Saint-Boniface menacée de la ruine et de la mort. Un communiqué de Rome, que nous ne pouvions vérifier mais qui avait toutes les apparences de la vérité, donnait 47,669 catholiques au nouveau diocèse de Winnipeg et n'en laissait que 21,342 à la mère des églises de l'Ouest, avec une étroite langue de terre fertile à l'est de la rivière Rouge, le reste étant surtout recouvert de rochers, d'eau et de marécages. Les 32,000 catholiques de langue française du diocèse ressentirent vivement le coup qui semblait les menacer et crurent de leur devoir d'envoyer un représentant à Rome. Vous avez daigné vous y rendre vous-même. Dans notre malheur, nous avons cependant la consolation de constater que des limites moins défavorables nous sont assignées et que le diocèse de Saint-Boniface quoique bien affaibli, va cependant pouvoir vivre.

Ces épreuves communes ont cimenté l'union qui existait déjà entre les fidèles, le clergé et votre personne vénérée. Entraînés par votre courageux exemple, nous nous efforcerons de n'envisager que la route à suivre, route si lumineusement tracée par votre splendide programme. Ainsi unis et guidés par vous, nous défendrons nos libertés religieuses et nationales si fortement attaquées, à l'heure présente, dans notre Canada. Aussi nous vous disons avec plus de conviction que jamais: VOUS ÊTES MILLE FOIS LE BIENVENU!

Monseigneur, nous avons vu à l'œuvre en votre personne le dévoué auxiliaire de Mgr Langevin et ensuite l'administrateur du diocèse *sede vacante*. Nous savons que vous n'avez rien laissé en souffrance. Vous avez déployé un zèle et une habileté qui vous honorent. Nous sommes en droit de conclure que le *dépôt si bien gardé* par Mgr Langevin, cet apôtre à l'âme si catholique et si généreuse, le sera de même par son successeur dans la vérité et la charité: *in veritate et charitate*.

Le divin Maître a dit à ses apôtres et aux évêques, leurs successeurs: *Pasce oves meas*. L'harmonie la plus complète doit régner entre le pasteur et les brebis. L'obéissance, qui comporte le respect, est notre premier devoir et nous devons en donner l'exemple à nos fidèles. Nous serons des hommes d'obéissance; nous suivrons les directions de Rome et nous nous conformerons aux statuts diocésains. Nous nous rappellerons toujours ces graves paroles du dictionnaire du Droit canonique: "Les clercs doivent tout à fait obéir à l'évêque, qu'il procède comme Père ou comme Juge, qu'il observe la forme commune du droit ou qu'il agisse par conscience informée." Nous savons que des représentations respectueuses sont de mise et seront prises en considération, mais nous considérons l'orgueilleuse et scandaleuse insurrection comme une flétrissure.

L'évêque doit surtout trouver sa force et sa consolation dans son clergé. Ses prêtres sont ses collaborateurs et ils doivent travailler de concert avec lui. La mission de gouverner appartient à l'évêque: *Possuit episcopos regere Ecclesiam Dei*. La mise en pratique de ces principes nous procurera la paix, qui est la tranquillité de l'ordre.

Le clergé séculier et régulier du diocèse de Saint-Boniface a un grand passé; il a, à son crédit, le dévouement le plus admirable, le zèle le plus désintéressé, l'union la plus intime avec son archevêque et la plus belle charité fraternelle. C'est vous dire que vous pouvez compter sur lui.

Nous connaissons votre dévouement et votre bon cœur. Nous irons à vous avec confiance et nous recevrons avec un grand esprit de foi vos ordres et vos conseils.

Nous demandons à Dieu de vous accorder des jours nombreux et pleins de mérites, et en même temps ensoleillés par le respect, l'obéissance et la piété du clergé et des fidèles.

ADIEUX DES PRÊTRES DU DIOCÈSE DE WINNIPEG.

Après la lecture de cette adresse, Mgr A.-A. Cherrier, P. A., curé de l'Immaculée-Conception de Winnipeg, se leva et fit, en termes délicats et touchants, les adieux des prêtres du nouveau diocèse de Winnipeg. Voici le résumé de ce discours, qui n'était pas écrit et qui évoque brièvement tout un passé apostolique auquel l'orateur a pris lui-même une si large part.

“ Permettez-moi, Monseigneur, d'ajouter quelques mots à l'adresse qui vient de vous être présentée au nom du clergé de votre diocèse. Je le fais à la demande de mes confrères du diocèse de Winnipeg. Nous éprouvons, nous aussi, le besoin de vous offrir nos respectueux hommages et nos meilleurs vœux en ce jour où vous venez de prendre possession du trône de NN. SS. Taché et Langevin, de vénérée mémoire, sous la houlette pastorale desquels quelques-uns d'entre nous ont successivement travaillé.

“ Nous partons, Monseigneur, et ce départ me rappelle ces autres départs *en charrettes à bœufs*, selon l'expression du temps, des caravanes de missionnaires pour les plaines de l'Ouest, dont j'ai été tant de fois témoin ici à Saint-Boniface. Ceux qui restaient se sentaient alors le cœur oppressé et enviaient la part de ceux que l'obéissance envoyait exercer au loin leur zèle et leur dévouement.

“ Nous partons la tristesse dans le cœur, mais avec les sentiments d'une vive reconnaissance pour tout ce que nous devons à l'église mère de Saint-Boniface. Pour ma part, je compte près de trente-huit ans passés à son service. Jusqu'ici la rivière n'était pas une séparation et les liens formés par les années sont bien forts. Mais Rome a parlé, la cause est finie.

“ Au nom de mes confrères et au mien, Monseigneur, je vous donne l'assurance que nous serons sous la nouvelle direction ce que nous avons été sous l'ancienne: *sacerdos in æternum*. Nous lui rendrons le respect et la soumission que nous lui devons.”

RÉPONSE DE MONSEIGNEUR.

Jam non dicam vos servos, sed amicos, dit l'évêque, vers la fin de la cérémonie d'ordination, à ceux à qui il vient de conférer le sacerdoce. Ces paroles du Pontifical caractérisent l'allocution que Monseigneur adressa au clergé des deux diocèses qui venait de lui présenter leurs hommages et leurs vœux. Il leur ouvrit vraiment son cœur et les applaudissements, qui l'interrompirent à plusieurs reprises, démontrèrent qu'il avait parfaitement trouvé le chemin de ceux de ses auditeurs. Voici un résumé de son allocution fait d'après des notes rapides.

“ Pas n'est besoin de dire que c'est un bonheur pour moi de re-

devoir, comme dessert, les vœux du clergé, *ma joie et ma couronne*, en même temps que *ma force*. Il est bien consolant de pouvoir s'appuyer sur un clergé aussi rempli d'abnégation et de dévouement que l'est celui des deux diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg.

“ Vous remarquez sans doute l'absence de certains membres de l'épiscopat qui seraient ici s'ils avaient été invités. J'ai voulu que cette fête de famille soit en harmonie avec l'état d'âme, qui est le mien en ce jour. L'évêque est un officier supérieur dans l'Eglise et il doit donner l'exemple de la discipline. C'est là mon premier devoir. Comme Mgr Cherrier l'a dit, Rome a parlé. En hommes d'obéissance, nous entrons loyalement dans la voie qu'elle nous a tracée. Pour ma part, je tiens à redire que j'accepte avec une complète soumission et du fond du cœur ce que le Pape veut de nous. C'est la seule obéissance qui soit digne de ce nom. Mais si l'obéissance se commande, la joie ne se commande pas.

“ Il était nécessaire qu'un évêque vînt m'imposer le pallium. C'est pourquoi nous avons le plaisir d'avoir au milieu de nous Mgr l'Archevêque de Régina, à qui j'offre mes meilleurs remerciements pour le service qu'il a bien voulu venir me rendre aujourd'hui.

“ Vous voyez près de moi un autre évêque, Mgr l'Evêque des Ruthènes. C'est un homme qui souffre et j'ai pensé que sa présence parmi nous était dans la note du jour. Il souffre d'être tenu en suspicion par les pouvoirs publics. Cette suspicion n'est pas fondée, et c'est pour lui faire une sorte d'amende honorable que j'ai voulu le voir ici aujourd'hui. J'ai voulu aussi marquer l'union du rite latin et du rite ruthène. Ces deux branches de l'Eglise catholique sont comme deux filles d'une même mère. Il ne doit pas y avoir de division dans la famille. A ces deux sentiments s'ajoute l'appoint considérable qu'il peut nous apporter dans les luttes qui se préparent contre l'école catholique et bilingue.

“ Comme je l'ai noté dans la lettre d'invitation adressée au clergé de l'ancien diocèse, Mgr l'Archevêque de Winnipeg n'a pas encore pris possession de son diocèse, de sorte que je considère encore les prêtres qui travaillent dans cette partie de la vigne du Seigneur comme *effectivement* de la famille; *affectivement* je les considérerai comme tels tant que je vivrai sur cette terre du Manitoba. Il ne dépendra pas de moi de changer la tradition de cordiale hospitalité qui a toujours été l'une des marques distinctives de cette maison et dont il nous fait plaisir de retrouver au loin l'écho reconnaissant.

“ Restez avec moi, restez avec nous, ouvriers évangéliques des temps héroïques, qui avez jeté une semence immortelle sur ce sol de l'Ouest. *Advesperascit*. Il commence à faire nuit. Une effluve glaciale passe sur votre œuvre, mais ayons confiance. Comme j'ai voulu le rappeler par les mots de ma devise, vous avez semé dans la vérité et

la charité. *In veritate et charitate*. La vérité rend libres et la charité sauve. C'est parce que l'on oublie ces principes, vraies et seules bases d'un ordre social durable, que la Confédération canadienne passe par des jours si sombres. L'on ne veut plus voir ou du moins l'on n'a plus le courage, en dehors d'honorables et méritoires exceptions, de proclamer les grands principes, — destinés à protéger les minorités, — qui ont été posés comme les pierres angulaires de l'édifice fédéral par les hommes clairvoyants et supérieurs qu'étaient les Pères de la Confédération.

“ Il y a des situations sans issue immédiate. Nous ne nous attaquons pas à des impossibilités; nous devons appliquer nos énergies aux besoins présents, tout en réservant l'avenir. Je ne voudrais pas avoir l'air prétentieux, mais permettez-moi cependant de me servir d'une figure de langage suggérée par la guerre actuelle. Une retraite partielle est parfois une condition nécessaire de salut et de victoire finale. Le consentement général de ceux qui dirigent la résistance décidera à l'occasion sur quels points la ligne peut encore fléchir quelque peu sans tout compromettre, mais je crois que le jour n'est pas éloigné où il faudra répondre à l'action du Gouvernement, si elle se produit, par les paroles de Joffre la veille de la victoire de la Marne: *Le moment est arrivé où la retraite doit cesser et où il faut vaincre ou mourir.* ”

Monseigneur fit une application de ces paroles à la situation scolaire qui nous est faite ou plutôt qui nous sera faite si le Gouvernement essaie de mettre à exécution le statut abolissant l'enseignement bilingue dans la province. C'est un mot d'ordre du général à son état-major et l'on comprendra facilement que nous ne le livrerons pas à l'ennemi. Ce ne serait pas de bonne guerre.

Pour le réconfort et l'encouragement de tous les vaillants laïques, qui se sont levés avec la noble intrépidité que l'on sait, pour défendre l'arche sainte de nos libertés, nous dirons que Monseigneur a chaleureusement recommandé à ses prêtres l'*Association d'Éducation des Canadiens-français du Manitoba* et qu'il leur a représenté qu'il fallait lui procurer le nerf de la guerre, comme moyen pratique d'assurer le succès de ses entreprises.

Monseigneur termina en sollicitant les lumières de ses prêtres et, quand ils le croiront bon, leurs représentations qui seront toujours bienvenues. Il leur donna l'assurance que toutes les explications qu'il lui sera loisible de leur donner, il les leur donnera *in veritate et charitate*. — Puis il invita Mgr l'Archevêque de Régina à laisser tomber de ses lèvres quelques-unes de ces paroles d'argent, dont il a le secret.

ALLOCATION DE MGR MATHIEU.

“ *Argentum et aurum non est mihi*, dit Mgr Mathieu en se levant, *quod autem habeo, hoc tibi do*. Monseigneur m'a remercié d'être venu lui rendre un service, Ce service, je le considère comme un devoir et un honneur et je conserverai toute ma vie le meilleur souvenir de cette journée. C'est un véritable plaisir de venir dans cette maison, où nous attend toujours une si cordiale et si délicate hospitalité. Chaque visite que j'y fais me communique un regain de force et de courage.

“ Je n'oublierai jamais la bonté si bienveillante de Mgr Langevin ni la haute idée qu'il avait des devoirs de l'épiscopat. Mgr Langevin fut pour moi un véritable ami pendant les quatre années que j'ai vécu dans son voisinage et je ne crois pas lui avoir fait de peine une seule fois. Il est parti: c'est ainsi que se dénoue toute existence humaine.

“ Un digne successeur recueille une partie du bel héritage, qui est le fruit de son long et infatigable labeur. Je ne veux pas faire son éloge. Les louanges sont comme les fleurs, elles perdent de leur parfum en les touchant. Une vie rude l'attend et une lourde croix sera son partage. Il y a des nuages à l'horizon. Il y en a partout. La barque de Pierre, la barque de l'Eglise, n'a pas été faite pour voguer sur un lac tranquille. *Nolite timere*. L'Eglise militante n'est pas l'Eglise triomphante; sa mission est de combattre, sa fonction de souffrir et son but de triompher. Le bon Dieu fera nos affaires si nous faisons les siennes. Il les fera pour nous et par nous.

“ C'est un grand réconfort pour le nouvel Archevêque d'être entouré, comme il l'est, d'un clergé, dont il connaît la piété, le zèle et le dévouement. C'est aussi une grande consolation pour lui de n'avoir jamais ambitionné le redoutable honneur de l'épiscopat. Le brin d'herbe au pied du chêne est cent fois plus heureux que l'arbre géant, dans les rameaux duquel s'engouffrent les orages. Le bon Dieu l'a choisi. Il l'aidera et fera son œuvre. Priez pour lui, en même temps que vous lui offrez vos souhaits de bonheur.

“ Quand vous entendrez dire qu'il y a quelque fête à Régina, rappelez-vous que vous y êtes toujours invités. La maison y est plus petite qu'ici, mais les cœurs y sont aussi grands. Venez voir ce diocèse, enfant de Saint-Boniface.”

RÉCEPTION À L'ACADÉMIE SAINT-JOSEPH.

A 4½ heures de l'après-midi il y eut réception à l'Académie Saint-Joseph de notre ville, dirigée par les Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. NN. SS. Mathieu et Budka y assistaient, ainsi que de nombreux prêtres et quelques invités spéciaux.

Les six cents élèves de l'institution, vêtues de blanc, remplissaient la grande salle de réception. Elles présentèrent à Monseigneur leurs hommages et leurs vœux en de gracieux chants et dialogues, auxquels il répondit tout paternellement. Au cours de son allocution il les encouragea à bien profiter de la culture française qu'elles reçoivent dans cette institution, culture qui est un brevet de haute distinction. Comme marque de délicatesse pour les quelques élèves de langue anglaise de la maison, il ajouta quelques paroles en anglais.

Ainsi prit fin cette fête que Monseigneur avait voulu simple et grave pour les raisons données plus haut.

En terminant ce compte rendu, *Les Cloches* offrent à leur tour au digne successeur de leur regretté fondateur l'hommage de leur respect et l'assurance de leur filiale soumission, et elles font résonner à tous les échos la note qui s'échappe vibrante et harmonieuse de tous les cœurs :

Ad multos et fastissimos annos!

SERVICE ANNIVERSAIRE DE FEU MGR LANGEVIN

Le 19 juin aura lieu dans la cathédrale de Saint-Boniface le service anniversaire du regretté Mgr Langevin, O. M. I. Dans notre prochaine livraison, nous consacrerons un article à ce premier anniversaire. Rappelons dès aujourd'hui ces paroles de son testament :

Je conjure les membres de mon vénérable clergé séculier et régulier de se souvenir de mon âme devant Dieu, surtout au Saint Sacrifice de la Messe.

FEU M. JAMES-JEROME HILL

La reconnaissance nous fait un devoir de déposer sur la tombe de M. James-Jerome Hill un tribut d'hommages à sa mémoire. Cet homme, dont le génie entreprenant a tant fait pour le développement de l'Ouest américain et canadien par ses réseaux de voies ferrées, fut toujours l'ami des missionnaires. NN. SS. Taché et Langevin eurent des relations assez intimes avec lui. Le R. P. Lacombe lia amitié avec lui dès 1877. Lorsqu'il allait tendre la main pour ses œuvres dans la province de Québec, il passait souvent par Saint-Paul et rendait visite au généreux défunt.

Les nombreux amis de l'illustre bienfaiteur ont appris avec une vive joie qu'il est mort dans le sein de l'Eglise catholique, qu'il avait toujours vénérée. Que le Dieu, qui lui a fait cette grâce suprême, lui accorde au plus tôt le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix !